Laurence Granchamp Florentino
Maître de conférences en sociologie
Université de Strasbourg
Laboratoire Cultures et sociétés en Europe
(UMR UdS/CNRS 7236)
<laurence.granchamp@misha.fr>

L'agriculture urbaine

Un enjeu de la ville durable

L'image d'un troupeau de vaches paissant dans un pré bordé d'immeubles à l'architecture moderne suggère l'existence d'un contraste, d'une sorte d'entrechoc entre deux « mondes », celui de la campagne et celui de la ville. D'autant plus si cette image figure en couverture d'un manifeste d'une association écologiste en faveur d'un urbanisme durable. Une première lecture de cette image correspond à la dénonciation de l'étalement urbain, la progression de la ville qui progressivement grignote les espaces agricoles. De fait, chaque année en France, plus de 85 000 ha de terres agricoles incluant des espaces naturels, sont transformés en routes, habitations, zones d'activités, et ce rythme s'accélère fortement (MEDDT 2010, p. 25). Mais une seconde lecture est possible – voire suggérée – celle consistant à voir dans ces vaches en ville l'image d'une nouvelle combinaison des espaces agricoles et urbains. Autrement dit, la pensée de la ville durable ne peut plus faire l'économie d'une réflexion sur les modalités d'enchâssement des espaces et des fonctions, agricoles et urbains, et l'agriculture (péri)urbaine devient une infrastructure de la ville durable (Bernard *et al.* 2005).

Si la question de la place de la nature en ville n'est pas nouvelle et a donné lieu à des aménagements d'espaces verts, de parcs, d'allées boisées dès le début du xx^e^ siècle (cf. T. Paquot 2004, ou les exemples de créations de paysages de « campagnes urbaines » évoqués par Fleury & Donadieu 1997), celle de la place de la nature *qui nous nourrit*, en revanche, apparaît comme une question que gestionnaires urbains et chercheurs se posent à nouveaux frais. Sans doute les crises alimentaires, dont les manifestations ont été essentiellement urbaines (Janin 2009), ont-elles joué un rôle déclencheur ou accélérateur de ces questionnements. La sécurité alimentaire (sécurité sanitaire ou sécurité des approvisionnements) constitue de longue date un pôle d'analyse et de débat dans le domaine de l'agriculture urbaine, notamment dans le contexte des pays en développement. Mais les villes du Nord s'interrogent désormais, elles aussi, sur leurs modes d'approvisionnement. La ceinture verte n'est plus la seule modalité de complémentarité envisagée entre la ville et les espaces agricoles. À ces espaces « tampons » ou de transition, relevant encore d'une logique fonctionnelle de relations entre espaces spécialisés, viennent s'ajouter d'autres logiques basées sur la coexistence et la multifonctionnalité des espaces et des pratiques. En outre, la mondia-

lisation économique, autant que les préoccupations liées au réchauffement climatique, amènent à s'interroger sur l'impact de la ville sur des espaces plus distants. La ville durable serait ainsi une ville capable de gérer ses interactions complexes avec les espaces proches comme avec les espaces distants, afin d'en limiter les effets négatifs et d'en valoriser les effets positifs. Assisterait-on à un effet de balancier, entre déterritorialisation et reterritorialisation des pratiques habitantes et de l'approvisionnement alimentaire ? Les mouvements sociaux qui se développent dans les pays du Nord, tels que la « guerilla jardinière » ou les jardins partagés, n'expriment pas seulement un « besoin de nature » des citadins, mais aussi la volonté de recréer du lien social autour de la production alimentaire, soit en faisant soi-même dans le cas des jardins, soit en soutenant un agriculteur dans le cas des AMAP[1].

En France, sous l'impulsion des discussions du Grenelle de l'environnement, la problématique de « l'agriculture urbaine » a été remise à l'ordre du jour, voire renouvelée et étendue. Au niveau politique, un certain nombre de villes françaises, telle Strasbourg à la suite d'autres comme Rennes, Nantes, Lyon ou Grenoble, ont inscrit « l'agriculture urbaine » dans leurs projets et stratégies politiques. La communauté scientifique n'est pas en reste, puisqu'une succession de rencontres[2] et de publications se référant directement à l'agriculture urbaine ont eu lieu en France, en Suisse et au Québec depuis 2009. Aussi, avons-nous voulu faire le point sur cette notion, qui s'avère particulièrement multiforme et flottante.

Trois questions se sont d'abord imposées : tout d'abord, comment définir l'agriculture urbaine ? Est-ce que cette définition ne devrait pas être revisitée, complexifiée, pour s'adapter à de l'évolution de la problématique, sous l'effet des mouvements sociaux urbains ou des préoccupations concernant le changement climatique ? En second lieu, comment s'établissent les articulations entre la problématique de l'agriculture urbaine et celle de la ville durable ? Enfin, est-ce que l'agriculture urbaine est construite partout de la même façon ? Est-ce qu'il y a une unité de sens et de contour de cet objet notamment entre l'Amérique du Nord, l'Europe et l'Afrique[3] ?

Pour explorer ces questions, nous nous appuierons sur différents types de matériaux. Dans un premier temps, nous nous sommes efforcés de cerner les contours flous de cette notion d'agriculture urbaine à travers les publications en sciences sociales accessibles par le portail BiblioShs[4]. Nous avons identifié 126 articles de revues se référant à l'agriculture urbaine, dans un nombre égal de revues francophones et anglophones[5], relevant des sciences sociales (au sens large : sociologie, anthropologie, histoire, sciences politiques, géographie humaine), ainsi que de revues inter ou pluridisciplinaires d'études de l'environnement ou d'études du développement. On doit noter la prépondérance des articles sur les pays en développement (70), par rapport à ceux sur l'Amérique du Nord (15) et l'Europe (32), et celle des études de cas ; très peu se rapportent à une analyse transversale ou théorique. Ce corpus est relativement hétérogène du point de vue théorique (ne serait-ce que par la diversité des disciplines) comme des entrées thématiques et problématiques privilégiées. Il contient également des limites, inhérentes au choix du portail qui, bien qu'étendu, ne couvre pas l'ensemble des productions scientifiques dans ce domaine. C'est pourquoi nous l'avons enrichi de quelques lectures complémentaires (notamment d'ouvrages), de comptes rendus des rencontres et d'observations personnelles[6]. Nous avons également mentionné quelques manifestations de l'AU dont la presse s'est fait l'écho, sans qu'elles aient été analysées par les chercheurs (du moins du corpus). Dans un premier temps, nous proposons une grille de lecture qui permet d'ordonner cette hétérogénéité pour répondre à nos trois questions de départ.

Puis, dans un deuxième temps, nous développons les trois thèmes majeurs d'articulation de la problématique de l'agriculture urbaine à celle de la ville durable, à savoir : la lutte contre l'étalement urbain et la maîtrise des usages des espaces, en second lieu, le verdissement des villes et la demande sociale de nature en ville, et enfin la sécurité alimentaire et la relocalisation des productions agricoles.

L'agriculture urbaine, une catégorie flottante

Trois grands groupes de communications peuvent être distingués en première analyse. Un premier groupe traite de l'agriculture *péri*-urbaine devenue intra-urbaine avec l'expansion de la ville ; les articles portent alors principalement sur les conflits entre l'expansion urbaine et le maintien de l'agriculture dans ces territoires (29 articles au total). Cet ensemble d'articles, plus précisément ceux issus du corpus européens, se réfère à un groupe socioprofessionnel bien identifié : les agriculteurs, aux prises avec des intérêts divergents soit au sein même de la profession, soit avec les gestionnaires urbains ou encore les habitants de leur voisinage. La majeure partie des communications abordant le rapport entre l'agriculture et la ville sous cet angle concerne la France et quelques pays européens (Belgique, Pays-Bas, 19 références). Néanmoins, la problématique de la pression foncière due à l'étalement urbain affecte aussi d'autres régions du monde (10 articles sur l'Afrique et 2 pour l'Amérique latine). Ces articles se placent, explicitement ou non, dans la perspective de Fleury et Donadieu (1997), qui envisagent le basculement de l'agriculture périurbaine en « agriculture urbaine » dès lors que celle-ci entretient des rapports fonctionnels réciproques avec la ville ; les espaces cultivés et les espaces bâtis participent alors ensembles au processus d'urbanisation et forment le territoire de la ville.

Un deuxième groupe, très large, rassemble les communications qui traitent de l'agriculture urbaine dans le contexte des villes des pays en développement (67 articles, dont 47 portant sur l'Afrique et Madagascar). Le terme « agriculture urbaine » a d'ailleurs été plus couramment employé dans ce contexte pour désigner les pratiques de cultures dans les espaces interstitiels de

la ville à des fins d'autoconsommation et marginalement de vente (Fleury & Donadieu.1997, p. 12). Nombre de ces articles se concentrent sur les aspects sociaux de l'agriculture urbaine, son rôle dans la lutte contre la pauvreté en fournissant une activité et une source alimentaire aux ménages pauvres (11 articles), comme son rôle pour assurer la sécurité alimentaire (14 articles). À la différence du premier groupe, ces agriculteurs ne forment pas un groupe socioprofessionnel reconnu ; une bonne part de cette agriculture est pratiquée dans l'informalité, parce qu'elle n'est pas une occupation exclusive ou qu'elle n'est perçue que comme une activité de subsistance à défaut d'une intégration dans les autres secteurs d'activités de la ville, plus urbains et jugés plus « modernes ». Si par le passé cette pratique a pu être rejetée voire interdite par les autorités, le rapport du Programme des Nations Unis pour le développement de 1996 (Smit *et al.* 1996) rédigé à l'occasion de la conférence internationale Habitat II a contribué à lui donner une nouvelle légitimité. Actuellement, un certain nombre de grandes villes du Sud soutiennent même le développement de la pratique de l'agriculture urbaine, à l'exemple de Jakarta, dont les autorités lançaient en 2010 un appel aux volontaires pour cultiver 2000 hectares de friches urbaines (Courrier International, 01/04/2010).

L'expression « agriculture urbaine » (AU) apparaît ensuite dans des articles portant sur les pays du Nord, et en particulier dans le contexte nord américain où elle est associée au jardinage communautaire ou collectif (Reyburn 2002) puis dans sa version européenne, au jardinage familial (Fleury & Donadieu 1997, Consales 2003). La logique de cette dénomination proviendrait de traits communs entre cette pratique du jardinage et celle de l'agriculture dans les villes des pays du Sud : l'informalité, la prédominance de l'autoconsommation ou la marginalité de l'insertion dans le secteur marchand. Elle soulignerait également le fait que les villes des pays du Nord connaissent à leur tour une précarité sociale et économique grandissante, à laquelle l'agriculture urbaine tente d'apporter des éléments de réponse. Quelques exemples emblématiques aux Etats-Unis ou au Canada[7], illustrent cette idée. Les articles de ce groupe insistent avant tout sur les dimensions sociales de la pratique de l'agriculture (8 articles sur 18 en rapport avec le jardinage comme pratique de l'AU). Si ce sont avant tout les mouvements sociaux urbains qui s'emparent du terme comme d'un moyen pour faire prendre conscience aux urbains de ce que représente l'agriculture, en termes de culture, de rapport à la terre et au vivant, ou encore d'activité économique, un certain nombre de chercheurs (des sciences de l'environnement, mais aussi de la sociologie ou l'anthropologie) emboite le pas de ces positions militantes. Leurs articles se concentrent sur ce que produit, en terme de liens sociaux, la pratique de l'AU. Les notions de subjectivation (*empowerment*) non seulement d'individus mais aussi de collectifs ou d'« agriculture civique » sont particulièrement représentatives de ces approches. Toutefois, une analyse sociologique de ces mouvements sociaux, pris comme objet d'étude, reste à faire (ou du moins n'apparait pas dans notre corpus).

Plus largement, la requalification de ces pratiques de jardinage en agriculture urbaine procède de certains présupposés, notamment le rejet de la dichotomie entre l'agricole et l'urbain, entre le professionnel et l'amateur, ou entre le formel et l'informel. L'AU apparaît ainsi comme une catégorie qui englobe et fait le lien entre différentes pratiques et différents types d'acteurs.

On pourrait ainsi déduire une radicale hétérogénéité de ces approches de l'agriculture urbaine, et l'on pourrait se demander dans quelle mesure il est légitime de maintenir sous une même dénomination des enjeux aussi variés que le soutien aux agriculteurs menacés, la culture de subsistance des familles urbaines pauvres et le jardinage collectif (ou « public »).

C'est en déconstruisant les dichotomies sur lesquels s'organisent ces distinctions que l'on parvient à faire émerger non plus les lignes de ruptures radicales, mais des continuités et des discontinuités conceptuelles et pratiques.

Déconstruction de quelques dichotomies

L'hétérogénéité du corpus ne permet pas de dégager, d'emblée, une définition et une conception claire de l'agriculture urbaine. C'est donc plutôt par les jeux d'opposition que nous allons retrouver un fil conducteur, en élargissant notre perspective au-delà du corpus initial. La question principale est celle de savoir si l'hétérogénéité des groupes sociaux et professionnels ne rend pas illégitime leur inclusion dans une même catégorie « agriculture urbaine », ou bien est-ce que l'on a des formes d'hybridation et des croisements dans les pratiques qui rendent obsolètes les dichotomies du sens communs ?

Trois principaux couples d'opposés apparaissent structurants de la pensée sur l'agriculture urbaine – sans toutefois être exhaustifs : le professionnel / l'amateur, le marchand / non marchand, le formel / informel.

Le professionnel / l'amateur

À première vue, on pourrait penser que la différence fondamentale entre l'exercice de l'AU par des agriculteurs et par des « jardiniers » repose sur le fait que les premiers exercent un métier, qu'il s'agit d'une profession, tandis que les seconds s'adonnent à un loisir, en dehors de leur activité professionnelle.

Cette opposition amateur-professionnel est-elle encore d'actualité quand d'un côté les agriculteurs deviennent de plus en plus pluriactifs, et quand de l'autre la crise sociale et économique conduit certains ménages à intensifier leurs pratiques de jardinage à des fins d'autoconsommation ?

Deux éléments en particulier de cette distinction méritent d'être interrogés : le rapport au temps consacré à l'activité, et la question des savoirs et de la technicité. En ce qui concerne

le temps consacré à l'activité, on peut observer que parmi les agriculteurs en situation urbaine ou périurbaine, tous n'exercent pas à temps plein. Pour la communauté urbaine de Strasbourg par exemple, sur les 200 agriculteurs qu'elle compte sur son territoire, 45% sont double-actifs (Chambre d'agriculture du Bas-Rhin 2009). De leur côté, les « jardiniers » peuvent consacrer autant, si ce n'est plus, de temps que ces agriculteurs double-actifs à leurs productions, notamment au moment du passage à la retraite (Gojard & Weber 1995). En ce qui concerne le rapport aux techniques et aux savoirs, jardiniers et agriculteurs se situent là encore davantage sur un gradient que dans un rapport de distinction radicale. Certes, le matériel employé, le montant du capital nécessaire ou les formes organisationnelles qu'il suppose, tend à distinguer les agriculteurs. Mais certains savoirs ne sont plus l'apanage des professionnels. Quelques ONG qui militent en faveur de l'agriculture urbaine promeuvent des formes simplifiées de culture hors sols, qui rendent possible la culture dans les lieux les plus improbables : les terres urbaines polluées, les toits des immeubles, les terrasses et les balcons[8] (Pezrès 2010). Le niveau de technicité ou de savoir-faire peut ainsi être relativement élevé chez les jardiniers, et leur capacité de production peut approcher celle des maraîchers (cf. la comparaison effectuée par Duchemin, Wegmuller & Legault 2010, dans le contexte québécois). Aussi, la capacité productive des jardiniers-cultivateurs urbains contribue-t-elle également à brouiller la frontière entre professionnels et amateurs.

Si l'on se situe à présent dans la perspective des agriculteurs urbains des villes du Sud, une grande hétérogénéité des pratiques et des systèmes techniques les caractérisent (Dabat *et al.* 2006). Deux grands groupes sont souvent distingués : ceux qui produisent prioritairement dans le but d'en obtenir un revenu, le plus souvent il s'agit de cultures maraîchères, et ceux qui produisent des cultures « vivrières » à des fins d'autoconsommation (Temple & Moustier 2004).

La comparaison des contextes laisse entrevoir combien la distinction entre « professionnels » et « amateurs » est insatisfaisante. À l'intérieur de la catégorie « professionnel », une grande palette de situations peut s'observer, au Nord comme au Sud ; entre ceux qui profitent de leur localisation urbaine et ceux qui la subissent comme un ensemble de contraintes (Fleury & Moustier 1999, Moustier *et al.* 2004, Peltier 2010) ; ceux qui sont en situation de marginalisation sociale (chômage, migrants, expulsions du foncier) et d'autres, entrepreneurs capitalistes pluriactifs. Quant aux « amateurs », le terme est-il encore approprié quand la subsistance en dépend ? Dans ce contexte, les appels à la « professionnalisation » des agriculteurs urbains, dans le but de leur assurer une pérennité via leur reconnaissance sociale et la stabilisation de l'accès au foncier[9], comporte simultanément des risques d'exclusion de ménages pauvres. La professionnalisation est indissociable de la création de délimitations entre ceux qui peuvent prétendre exercer et ceux qui ne le peuvent pas. Cela pose donc des questions délicates quant à la justice sociale et à la fonction de régulation de la pauvreté par l'agriculture urbaine.

Aussi peut-on retenir la suggestion de Boukhareava et Marloie (2010) qui distinguent une agriculture urbaine *professionnelle* d'une agriculture urbaine *familiale* pour désigner celle qui s'effectue dans la sphère domestique et non marchande. Mais les deux catégories peuvent être flottantes et poreuses.

Formel / informel – légal / illégal

Dans les villes du Sud, l'incertitude sur le statut foncier est un facteur de vulnérabilité. L'absence de sécurité foncière ne permet pas à l'AU de contribuer pleinement au développement local et d'assurer d'autres fonctions urbaines (notamment environnementales). Ce problème est aggravé dans les contextes d'urbanisation anarchique, comme de nombreux articles le soulignent. Pour le résoudre, il serait nécessaire de mettre en place des politiques de régularisation et de gestion participative (Bryld 2003) – ce qui renvoie à la question de « l'empowerment » pour favoriser la participation des populations pauvres ou marginalisées.

La pérennité de ces espaces dans leur vocation productive et nourricière est une problématique partagée par les villes du Sud et les villes du Nord. Dans un cas comme dans l'autre, il s'agit de ne plus considérer ces espaces comme des espaces en sursis : « *L'espace agricole en ville n'est plus aujourd'hui considéré dans les projets d'aménagement territorial, comme une simple réserve foncière pour l'expansion urbaine, momentanément source d'alimentation pour les citadins* » écrivent Dabat *et al.* (2006) à propos d'Antananarivo. Cette affirmation relève plutôt de la « bonne résolution » des responsables politiques des villes du Nord comme du Sud, mais elle n'est pas toujours appliquée à la lettre. Donner un statut pérenne aux terres agricoles en ville se heurte à une grande complexité, étant donné les représentations et les intérêts contradictoires, notamment entre les politiques de densification du tissu urbain et les contraintes d'aménagement ou économiques. Reléguées dans les espaces non constructibles ou marginaux, les terres agricoles ont alors un statut qui s'apparente à de l'informalité : l'agriculture est pratiquée dans des zones inondables, enclavées, etc.

L'informalité est étroitement associée au statut légal et réglementaire de l'AU. Dans un certain nombre de pays en développement, les auteurs signalent que l'AU n'est pas reconnue dans ses différentes fonctions, voire est illégale (Bryld 2003). Ceci concerne les villes du Sud comme du Nord. En Août 2010, des militants Montréalais déclenchaient une polémique, en interpellant les élus locaux pour la légalisation des poules en ville. Bien qu'illégales, le nombre d'animaux d'élevage serait en augmentation à New York, à Montréal et quelques autres villes d'Amérique du Nord.

L'informalité confine à l'illégalité sous d'autres formes. À Montréal, s'inspirant d'exemples dans les villes américaines, des militants investissent « dents creuses » et friches urbaines pour les transformer en jardins,

mettant la municipalité devant le fait accompli. Ce type d'action est une extension de la « guérilla jardinière », qui se présente comme une « forme d'action directe citoyenne et écologiste qui utilise le jardinage comme moyen d'action » (Reynolds 2010). Ces cultures clandestines des espaces délaissés, des pieds d'arbres aux bordures de trottoirs ou plates-bandes en friches, ont pour but de questionner les usages de l'espace et des terres, en ville comme ailleurs[10], elles se veulent une forme de réappropriation citoyenne de l'espace public.

Ces actions se diffusent depuis quelques années en France et dans les pays européens. Elles prennent cependant une forme bien moins clandestine et illicite. À Strasbourg par exemple, les militants d'un quartier central ont commencé par planter des pieds d'arbres. Mais la municipalité, soucieuse de ne pas compromettre la garantie de viabilité des arbres auprès de son fournisseur, a proposé à ces habitants d'échanger la culture des pieds d'arbres contre le premier jardin partagé du centre-ville. Cette dialectique de l'esprit contestataire et de l'institutionnalisation peut avoir des traductions variables selon les contextes, mais globalement l'AU reste une activité fortement encadrée et règlementée. Or, il manque à travers les articles du corpus une analyse des fondements économiques, sanitaires ou sociaux de ces règlementations et de leurs conséquences sur la pratique de l'AU.

Les articles scientifiques répertoriés ne se penchent pas sur la presse. Pourtant, celle-ci se fait l'écho d'un certains nombres d'initiatives qui mériteraient d'être reliées entre elles et analysées comme un phénomène social. Ainsi, en dépit de l'interdiction, surfant sur l'engouement, restaurants New Yorkais ou Montréalais s'enorgueillissent d'agrémenter leurs plats de légumes ou fruits produits sur leur toit ; un célèbre restaurant parisien propose également à ses clients du miel dont les ruches sont sur son toit. De leur côté, des ménages pauvres, comme dans le Bronx, qui produisaient pour leur autoconsommation se mettent dans l'illégalité en vendant une partie de leurs productions (*New York Times* 2011). La crise économique semble susciter des d'effets contradictoires de ce point de vue : dans certains contextes, l'intensification de l'autoconsommation, et dans d'autres, l'évolution vers une intégration marchande plus ou moins étendue.

Le marchand / le non marchand

Les agriculteurs « professionnels » se distingueraient des cultivateurs urbains « domestiques » par le fait que les premiers produisent pour le marché, tandis que les seconds destineraient leur production à l'autoconsommation ou à des réseaux d'échanges locaux de proximité sociale (voisinage, amis, famille, …).

Pourtant, les articles du corpus ne montrent pas de frontières bien délimitées entre ceux qui produisent à titre principal pour le marché et ceux qui produisent pour l'autoconsommation, notamment lorsqu'on sort du contexte des pays d'Europe de l'Ouest et d'Amérique du Nord. Un nombre conséquent d'articles du corpus mettent en évidence ces fonctions qui ne relèvent pas de la logique marchande et renvoient ainsi au débat plus large de la contribution des fonctions non marchandes dans le développement social et économique. Ainsi, l'AU apparait-elle comme un facteur empêchant le tissus social d'être trop profondément endommagé par les tensions économiques.

Plusieurs articles évoquent le fait qu'en fonction des crises économiques ou des politiques d'ajustement structurel qui ont réduit les emplois de la fonction publique par exemple, de nombreux chefs de famille se sont tournés vers l'agriculture urbaine (Flynn 2001, en Tanzanie, Bryld 2003, pour différents pays du sud, Boukharaeva & Marloie 2010, pour la Russie). L'AU joue donc un rôle de tampon, d'atténuation des chocs économiques.

Allant plus loin, M.B. Pudup (2008) considère même que, dans le contexte des pays du Nord, l'AU sous la forme des jardins communautaires, a représenté dans les années 1980 un contre-mouvement à la néolibéralisation, s'opposant aux incursions du marché dans la vie sociale. À partir d'une perspective théorique plus récente, cette résistance a été traduite en termes « justice alimentaire », renvoyant à la résistance à la globalisation, aux luttes contre les inégalités d'accès aux biens alimentaires et aux revendications d'élargissement de la participation démocratique (Wekerle 2004).

Elle apparait également comme un facteur d'inclusion sociale, dans le contexte de la migration (Franck 2006) ou auprès des acteurs « faibles ». Présentée comme une ressource qui contribue à la sécurité alimentaire à l'échelle familiale et communautaire, l'AU permettrait l'amélioration des conditions de vie dans les pays en développement (Atkinson 1995, Hubbard & Onumah 2001, Smith 2001) et dans les quartiers défavorisés des pays industrialisés (Duchemin, Wegmuller & Legault 2010). De plus, les jardins communautaires ont été considérés comme un support de socialisation mais aussi d'organisation collective et de création de capital social (Pudup 2008). Cet « *empowerment* » concernerait tout particulièrement les femmes : au cœur des systèmes domestiques de sécurité alimentaire, leur participation à des organisations communautaires féminines leur permet de renforcer leur pouvoir d'agir individuel et collectif (Freeman 1993, Bouliane 2001, Hovorka 2006, de Zeeuw & Njenga 2009).

D'autre part, les fonctions environnementales de l'AU sont aussi largement exposées, mettant en relief les multiples avantages écologiques de jardins familiaux (Barthel, Folke & Colding 2010, sur la Suède discutant la notion de service écologique), comme de l'agriculture (péri)urbaine professionnelle, notamment sous l'angle des bouclages écologiques et de l'utilisation des déchets urbains par l'agriculture (Parrot, *et al.* 2009, Colding 2007, Hygin Faust Kakai *et al.* 2010). À l'inverse, l'usage de ces déchets est analysée sous l'angle des risques sanitaires (Cirelli 2006, Mireri, *et al.* 2007, Lallau 2008, Adiko *et al.* 2010, Dabat 2010).

Par ailleurs, la presse s'est également fait l'écho de fonctions écologiques de l'AU qui sont quasi absentes du

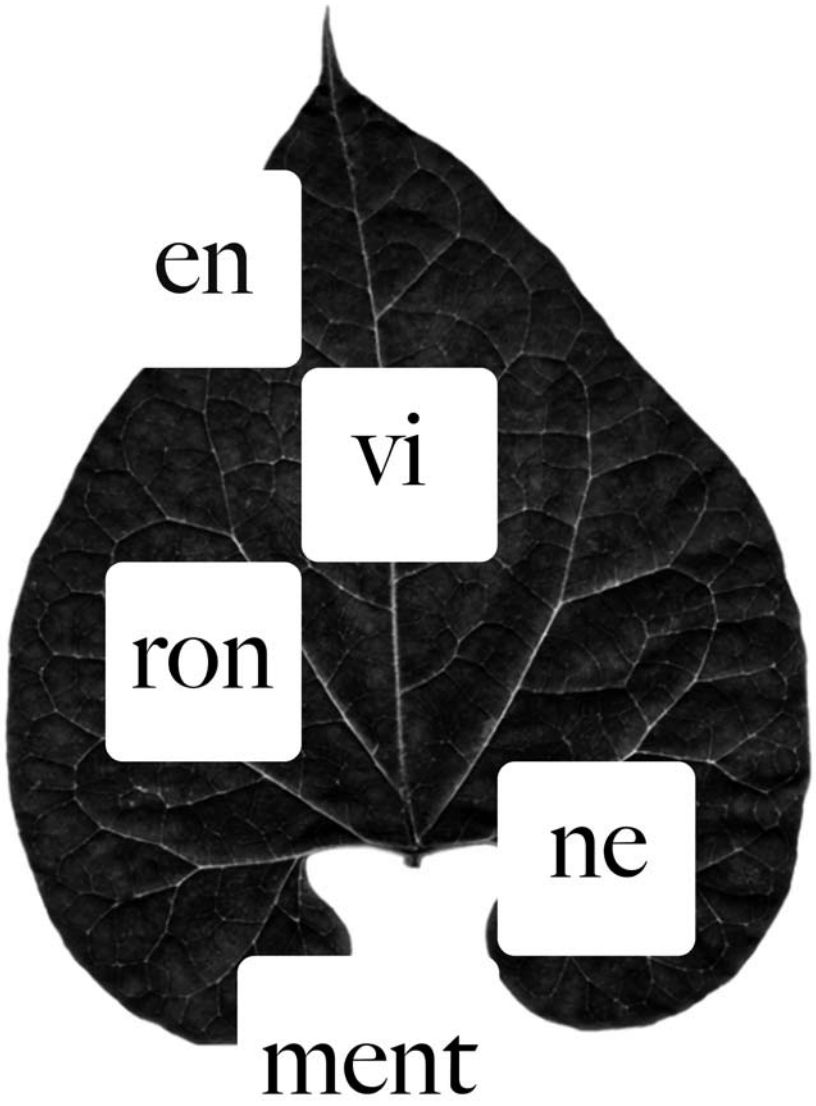
corpus, alors qu'elles sont fortement promues par les mouvements sociaux. Tout en tenant compte des limites de notre corpus, très centré sur des revues de sciences sociales et d'aménagement, ceci suggère un déficit de faits établis et de connaissances dans ce domaine. Le lien entre agriculture urbaine et impact sur le climat, par exemple, est encore peu exploré ; un seul article (Wallgren & Höjer 2009) analyse le potentiel de réduction de la consommation d'énergie dans le système d'approvisionnement alimentaire pour la production, le transport, le stockage et la préparation des aliments dans le contexte suédois.

Catégories hétérogènes ou gradient ?

L'agriculture urbaine dans les villes du Nord a ainsi des statuts contrastés : restreinte dans ses usages notamment marchands, certaines de ses formes les plus originales sont encouragées par d'autres villes. Ainsi, la ville de Paris (entre autres municipalités françaises) soutient le développement des jardins collectifs depuis 2003 à travers son programme « Main verte » ; les municipalités de New York et de Chicago se sont quant à elles dotés d'outils réglementaires et d'incitations fiscales pour favoriser l'aménagement de toits verts[11]. Recouvertes de végétation rase étalées en fine couche ou aménagées en jardins potagers, ce sont les fonctions environnementales de ces toitures vertes que les autorités entendent soutenir, car elles contribuent à limiter les écoulements des eaux de pluie et jouent un rôle d'isolant thermique.

Inspirées des « community gardens » qui ont vu le jour à New York dans les années 1970 (Saldivar-Tanaka *et al.* 2004), les formes se sont diversifiés, mais l'esprit social demeure : renouer le lien à la terre permet de retisser également des liens sociaux, autour de ce que les hommes partagent de façon universelle, l'alimentation. Ainsi, jardins partagés ou communautaires se sont-ils diffusés à New York (14 000 jardiniers), Philadelphie (environ 700 jardins communautaires), Boston (150 jardins communautaires, Duchemin *et al.* 2010), Chicago, Minneapolis, San Francisco, Seattle (Saldivar-Tanaka *et al.* 2004). À Montréal la progression du nombre de jardins collectifs a été particulièrement rapide : de 42 en 2008, ils sont passés à 98 en 2010, soit entre 12 000 et 15 000 personnes engagées (Duchemin *et al.* 2010). De même à Paris : le premier jardin partagé a vu le jour en 2002, ils sont, en 2011, 54 dans la capitale (ville de Paris 2011[12]), 18 dans la région Nord-Pas-de-Calais, 8 à Bordeaux, 7 à Strasbourg. Cette rapidité de la diffusion traduit un engouement qui va au-delà du phénomène de mode, et révèle un véritable fait social.

Du côté des agriculteurs professionnels, ceux-ci peuvent aussi se voir attribuer des terres publiques, éventuellement en contrepartie d'un engagement de conversion à l'agriculture biologique, notamment dans les cas où les agglomérations disposent d'une certaine maîtrise du foncier (directe ou via des dispositifs de gestion concertée). Les initiatives des villes peuvent ainsi redessiner ces frontières, *a fortiori* si l'on considère les différentes formes d'hybridation et de partenariats qui contribuent à élargir la multifonctionnalité de l'agriculture



urbaine. L'entretien de parcs urbains par des agriculteurs, sous la forme de paysages agricoles ou par l'intermédiaire de l'élevage en est une illustration (c'est le cas à Lille métropole[13], ou encore à l'Université de Lausanne en Suisse où des moutons paissent dans le campus).

Les hybridations et nouvelles combinaisons entre public / collectivités et particuliers apparaissent de fait comme des solutions d'avenir, permettant de générer ou conserver des emplois et de maintenir une grande diversité d'espaces de nature dans la ville (Fleury & Donadieu 1997, Donadieu & Fleury 1995).

Habituellement associé à une pratique domestique et privée, le jardinage se convertit en AU lorsqu'il s'agit d'une part de produire des aliments, et d'autre part de questionner les usages de l'espace public, au sens physique ou politique. C'est alors la relation à la nourriture et à la terre qui est interrogée, mettant en cause aussi bien des appropriations trop privées de l'espace qui conduisent au mitage du paysage, qu'une agriculture industrielle déconnectée des territoires où elle s'inscrit. L'hétérogénéité des groupes sociaux entre agriculteurs « professionnels » et cultivateurs urbains « familiaux » (ou jardinier) ne s'efface pas totalement. Néanmoins, les critères qui servaient à les distinguer tendent à s'atténuer. Du point de vue de la durabilité des villes, ces différentes formes et pratiques font ressortir la trame verte de l'urbanisation et interrogent « la démarcation culturelle ou officielle entre le privé et le collectif, le rural et l'urbain » (Gulinck 2010).

Trois enjeux de l'agriculture urbaine pour des villes durables

Dans pratiquement toutes les projections de villes, les projets d'écoquartiers ou écocité, une forme ou une autre d'agriculture urbaine est intégrée à la réflexion : sur les toits ou verticale sur les murs, enfermée dans des tours (ferme verticale pour New York de V. Callebaut[14]), ou encore intégrée au bouclage des flux en participant (à nouveau) au recyclage des eaux et déchets urbains. Entre quartiers pilotes et utopies, la généralisation de la ville durable devra répondre avant tout à ce qui semble aujourd'hui trois défis majeurs : l'étalement urbain, la demande sociale de nature et de convivialité, et enfin la sécurité alimentaire et la relocalisation des productions.

Contre l'étalement urbain

Le premier défi pour la ville durable comme pour l'agriculture urbaine, consiste à résoudre le problème de la pression foncière liée à l'expansion urbaine sur les terres agricoles. Pratiquement tous les articles évoquent cette question, tant elle est incontournable, aussi bien pour les jardiniers communautaires qui sont régulièrement menacés par les projets immobiliers, notamment sous l'effet de gentrification des centres villes, que pour les agriculteurs du périurbain en France (Bertrand *et al.* 2006, Jarrige *et al.* 2006, Thareau 2006, Dissart 2006, entre autres) en Belgique (Vandermeulen *et al.* 2006), au Pays-Bas (Carsjens & van der Knaap 2002) mais aussi dans tous les pays en développement (Sheldon 2003, Madaleno & Gurovich 2004, Madaleno 2000, Lynch, Binns & Olofin 2001, entre autres). Les plantations ne semblent jamais faire le poids contre le béton.

Pour réduire les effets de pression foncière et le grignotage des terres agricoles en périphérie, la densification est un thème récurrent des politiques d'urbanisme (Micheau 2002 cité par Castel 2007). Mais la construction de la ville sur la ville peut-elle être compatible avec la demande de nature en ville ? On se trouve devant un dilemme : comment conserver l'espace pour une nature productive, et en même temps répondre à ces aspirations profondes de tous ceux (en France en particulier) qui aspirent à vivre la campagne à la ville, et qui font le choix de quitter la ville pour sa périphérie plus ou moins proche ? L'enjeu semble donc de créer dans la ville les aménités de la campagne, afin d'enrayer ce mouvement qui cherche en périphérie une campagne ainsi dénaturée. Il y a un véritable défi à limiter ce « mitage » ou cet « émiettement » (Castel 2007) qui convertit les terres de façon irréversible. Pour ce faire, sans doute la ville n'est-elle pas seule au défi de se réinventer, de se fabriquer de nouveaux référentiels (Donadieu 2003, Emelianoff 2007, Peltier 2010) : les agriculteurs professionnels sont tout autant interrogés dans leurs pratiques et leurs modalités d'insertion (et pour certains d'ignorance) de la ville (Peltier 2010, Bernard *et al.* 2005).

Mais afin de rendre la ville plus compacte[15], encore faudrait-il que la demande de nature soit le seul moteur. Si promoteurs et acquéreurs continuent de fabriquer de l'habitat dispersé avec l'aval des élus, c'est que des considérations économiques plaident en faveur de l'habitat individuel en périphérie : effectivement, son coût de réalisation est moindre que celui de l'habitat collectif, qui est encore renchéri par les règlementations d'urbanisme plus contraignantes (Castel 2007).

Les configurations locales donnent à voir cependant une forte variabilité. C. Peltier (2010) par exemple compare deux agglomérations, Le Mans et Nantes. Alors que dans la première, la configuration des acteurs ne laisse pas présager un arrêt rapide du processus d'émiettement de l'urbanisation, l'agglomération Nantes-métropole au contraire s'est dotée très tôt d'une convention-cadre qui assurait une protection sur les 13 200 hectares de surface agricole utile (60 % de son territoire). La capacité des élus et urbanistes à intégrer l'agriculture dans leurs politiques et planification dépend de la valeur qu'ils lui attribuent : elle n'a aucune capacité de résistance à l'urbanisation si elle n'est considérée que comme une réserve foncière ; à l'inverse, en Suisse, la préservation des terres agricoles est un élément central des politiques foncières, en raison du rôle de sécurité alimentaire qu'historiquement ce pays a voulu faire jouer à son agriculture (Fleury & Moustier 1999, Colloque de Lausanne 2010).

Conserver une place pour l'agriculture en ville suppose d'interroger les relations réciproques, négatives et positives, entre la ville et ses agricultu-

res : la ville produit des nuisances pour l'agriculture (pollutions, contraintes de circulation et difficulté d'accès aux parcelles, conflits de voisinage…) ; de même l'agriculture engendre elle aussi des nuisances (pollutions des eaux, odeurs dont le voisinage se plaint, usage contesté de pesticides…). Ces contraintes doivent être prises en considération afin de favoriser une meilleure intégration de l'exploitation agricole et de la ville, et d'encourager les conversions vers des systèmes plus à même de tirer parti des aménités de la ville. Dans cette perspective, nombre d'articles soulignent le lien entre le maintien d'exploitations agricoles en ville et le développement de réseaux de commercialisation alternatifs, basés sur la proximité (les « circuits-courts »).

Sur la base des expériences de Nantes-métropole, qui s'étendent à d'autres agglomérations (Lyon, Aubagne, Strasbourg, pour ne citer qu'elles), l'hypothèse de C. Emelianoff (2007) d'un tournant urbanistique en train de s'opérer, paraît probable. Sans doute les normes sont-elles en train d'être redéfinies, de façon discrète, pour les acteurs publics comme privés, affectant progressivement les représentations, les choix, les modes de vie. Sans doute les crises climatique et énergétique peuvent-elle peser en faveur d'une accélération de ces évolutions, qu'elles rendent d'autant plus nécessaires.

Le verdissement des villes et la convivialité

D'un côté, les villes perdent une partie de leur population au profit des campagnes. En dix ans, la région Ile-de-France a perdu plus d'un demi-million de personnes, selon l'Insee, et la principale raison invoquée est l'amélioration du cadre de vie (Boutefeu 2010). D'un autre côté, la demande de nature en ville est extrêmement forte et prend des formes multiples. Les espaces verts sont fortement plébiscités : trois Français sur quatre fréquentent régulièrement les espaces verts de leur commune (sondage Ipsos cité par Boutefeu 2010), et le nombre de candidats à un jardin familial ou partagé ne dégonfle pas. Strasbourg est l'une des villes les mieux dotée de France en jardins familiaux (4650 répartis dans la ville), et malgré cela, chaque année 800 candidatures ne sont pas satisfaites (Guyon 2008). Les projets de jardins partagés font l'objet également d'un fort plébiscite : les réunions d'information sur des projets de création mobilisent largement dans les quartiers[16].

Jardins familiaux, partagés, publics, d'insertion sont autant d'espaces qui contribuent à créer une nature « de proximité », qui forme un maillage des espaces ouverts et verts à l'échelle de la ville, reconnus par le Plan de revalorisation de la nature en ville[17]. Si les différentes pratiques de jardinage sont souvent l'occasion d'un réapprentissage de savoir-faire, on leur prête également des vertus pédagogiques de sensibilisation à la production agricole. Hors du contexte des métropoles du Nord, cette fonction de maintien d'espaces ouverts, d'une nature souvent résiduelle, est d'autant plus nécessaire dans les villes du Sud qu'elles n'ont pas toujours les moyens de créer et d'entretenir des espaces verts. Ils contribuent alors, selon les auteurs, au maintien de la biodiversité (Linares 1996, Colding 2007), à la régulation des eaux de pluie, ou encore à la lutte contre les îlots de chaleur. Si leur fonction de production nourricière est plus vitale que pour la majorité des jardins du Nord, l'AU n'en remplit pas moins des fonctions sociales importantes, d'intégration des jeunes et des migrants (Franck 2006) ou d'autonomisation des femmes (« *empowerment* ») (Boulianne 2001, Sheldon 2003).

Au-delà du cadre de verdure qu'ils peuvent offrir, ces jardins sont unanimement désignés comme des lieux de sociabilité, de rencontre interculturelle et intergénérationnelle, des lieux qui favorisent les échanges, la créativité, les solidarités et les initiatives citoyennes (Boulianne *et al.* 2010, Wegmuller & Duchemin 2010). La concrétisation de ces bienfaits ne va cependant pas toujours de soi, et si certaines initiatives parviennent à fonctionner sur la base d'un réseau informel, elles nécessitent souvent en amont une intervention et un accompagnement des collectivités, tandis que d'autres sont largement dépendantes des subventions publiques (salaire d'un animateur, de formateurs, etc.). Accompagner le développement de ces espaces de convivialité et d'une nature qui n'est pas uniquement contemplative mais avec laquelle chacun peut interagir, peut représenter une piste de réflexion pour la concrétisation de la ville durable. La gageure consiste en ce que les villes doivent y parvenir sans alourdir pour autant la fiscalité qui contraint les ménages des classes moyennes à un éloignement des centres des grandes villes (Castel 2007).

La sécurité alimentaire et la reterritorialisation des productions

Pour nombre d'analystes, la croissance démographique qui portera à 9 milliards à l'horizon 2030 le nombre d'habitants sur Terre, et le fait que cette population vivra en majorité dans les villes, représente un défi majeur en termes de sécurité alimentaire. Les émeutes de la faim dans quelques villes du Sud ont également contribué à augmenter l'attention à cette problématique. Celles-ci ont attiré l'attention des politiques et du public sur l'approvisionnement des villes dans une économie globalisée, comme sur la déterritorialisation des productions et ses effets particulièrement néfastes sur les pays qui avaient négligé les politiques agricoles. L'agriculture urbaine peut ainsi, dans les villes du Sud (en particulier africaines), jouer un rôle d'amortisseur des crises conjoncturelles, comme permettre de réduire les variations saisonnières d'approvisionnement de certains produits (complémentarité avec les productions rurales) et de temporiser les fluctuations de prix (Moustier 2004). La sécurité alimentaire doit donc s'envisager à deux niveaux : le niveau collectif, et le niveau individuel. Dans les publications d'Amérique du Nord, l'enjeu de l'AU est également d'assurer une accessibilité à des productions légumières et fruitières pour les populations vulnérables. Compte tenu des prix des fruits et légumes, beaucoup de populations pauvres limitent cette dépense dans leur budget, ce qui pose la question d'une « démocratie alimentaire » (ou équité alimentaire), dont

l'AU peut représenter un instrument d'amélioration. Un certain nombre de jardins partagés ou communautaires livrent d'ailleurs une partie de leurs productions à des organismes d'aide alimentaire (Duchemin *et al.* 2011). Sécurité et solidarité sont envisagées conjointement.

Un autre aspect de la sécurité alimentaire réside dans les crises sanitaires qui ont touché plus particulièrement l'Europe (vache folle, dioxine, etc.). Celles-ci ont conduit à l'élaboration de stratégies locales pour l'alimentation (par ex. la « London Food Strategy » en 2006), comme au développement de formes de commercialisation permettant de rapprocher producteurs et consommateurs afin de restaurer la confiance. Les circuits courts se proposent de « remettre de la proximité dans les assiettes » : proximité entre le producteur et le consommateur, mais aussi proximité des localisations. Les agriculteurs situés dans les espaces périurbains sont ainsi les premiers concernés par ces évolutions. De leur côté, de plus en plus de collectivités s'engagent dans des politiques de soutien à ces circuits courts afin de consolider les exploitations dont les productions sont tournées vers la ville.

Ces phénomènes traduisent un glissement de sens entre « food security » (sécurité des approvisionnements) et « food safety » (traçabilité ou qualité sanitaire) (De Lind 2010, Weinberger & Lumpkin 2007). Le lien entre les deux représente un défi pour la ville durable, dans la mesure où la croissance de la ville ne doit pas reléguer l'agriculture sur des terrains où les productions seraient exposées à des pollutions des sols ou de l'eau (Ndiaye *et al.* 2010) ou des aléas (inondations). Cette préoccupation concerne toutes les villes, au Nord comme au Sud (voir l'exemple des cressonnières d'Antananarivo, Dabat *et al.* 2010). On ne peut manquer d'évoquer ici la question des bouclages de flux et des complémentarités entre la ville et l'agriculture, cette dernière pouvant contribuer à l'assainissement en transformant les déchets en intrants. Cette complémentarité de la ville et de la production a disparu à mesure qu'évoluait la perception du risque dans nos sociétés. Les enjeux de relocalisation des productions agricoles maraîchères nécessitent de les repenser et d'accompagner les innovations dans ce domaine. D'autant plus que « manger local » est devenu une priorité non seulement pour rétablir les relations de confiance, mais aussi en raison des effets positifs que consommateurs ou gestionnaires des agglomérations espèrent obtenir en termes de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) dues au transport des produits alimentaires. Les études manquent pour avérer ce lien entre production locale et diminution des productions de GES, le nombre de variables à prendre en compte étant très élevé, l'incertitude demeure (Le Gallic 2010). Néanmoins, la demande sociale de reterritorialisation de l'agriculture va au-delà des préoccupations climatiques. Elle est une demande sociale de ré-ancrage dans les lieux, une demande d'authenticité, que l'élaboration de la ville durable ne peut ignorer.

Conclusion

L'agriculture urbaine, bien que n'étant pas une question entièrement nouvelle, a connu un regain d'intérêt à la faveur des interrogations sur l'avenir et la durabilité de la ville. Si gestionnaires et chercheurs l'ont investie, les mouvements sociaux sont probablement responsables de sa forte diffusion ces dernières années, notamment à travers l'engouement pour les jardins, les toits verts, la guerilla jardinière, mais aussi toutes les formes d'associations solidaires entre des urbains et des agriculteurs, comme les Associations pour le maintien de l'agriculture paysanne, ou la Foncière Terre de lien qui achète des terres pour permettre à des agriculteurs sans capital de s'installer. Le concept d'AU recouvre une grande variabilité de situations, de pratiques, de groupes sociaux. Son émergence traduit l'effacement de la frontière entre la ville et le rural (Consalès 2003), ou bien les limites d'un type déterminé de rapport au territoire. Elle est un moyen de remettre les citoyens au cœur de l'acte de production de la nourriture et de se rendre conscient des enjeux de l'agriculture, qu'elle soit confiée à des professionnels ou réalisée à travers un « travail à côté » (Weber 1989). Elle pose la question simultanément de la nature en ville et du devenir de l'agriculture. Malgré le fait qu'au cours du passé récent, ville et agriculture ont été envisagées comme des nuisances réciproques, l'agriculture urbaine est à présent un élément clé du débat sur l'amélioration des villes et l'élaboration de villes durables (Redwood 2009). Autrement dit, la question de savoir : « quelles villes voulons-nous ? » est indissociable de celle qui consiste à se demander « quelle agriculture voulons-nous ? ». Les politiques progressivement l'intègrent, et des efforts renouvelés des chercheurs doivent permettre de documenter les innovations et les transformations en cours.

Bibliographie

Adiko F. A. *et al.* (2010), « Relation entre le capital humain des maraîchers urbains et leurs comportements de prévention des risques sanitaires sur les sites de culture à Abidjan (Côte d'Ivoire) », *Vertigo, La revue des sciences de l'environnement*, 10 (2), numéro spécial Agriculture urbaine.

Atkinson S. J. (1995), "Approaches and actors in urban food security in developing countries", *Habitat International*, 19 (2), p. 151-163.

Barthel S., Folke C. & Colding J. (2010), "Social-ecological memory in urban gardens. Retaining the capacity for management of ecosystem services", *Global Environmental Change*, 20 (2), p. 255-265.

Bernard B., Dufour A. et Angelucci M.A. (2005), « L'agriculture périurbaine : interactions sociales et renouvellement du métier d'agriculteur », *Économie rurale*, 285, p. 70-85.

Bertrand N. *et al.* (2006), « Quelle contribution de l'agriculture périurbaine à la construction de nouveaux territoires : consensus ou tensions ? », *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, 3, p. 329-353.

Boukharaeva L. & Marloie M. (2010), « L'apport du jardinage urbain de Russie à la théorisation de l'agriculture urbaine », *Vertigo, La revue des sciences de l'environnement*, 10 (2), numéro spécial Agriculture urbaine.

Boulianne M. (2001), « L'AU au sein des jardins collectifs québécois: Empowerment des femmes ou domestication de l'espace public ? », *Anthropologie et Sociétés*, 25 (1), p. 63-80.

Boulianne M., Olivier-D'avignon G. & Galarneau V. (2010), « Les retombées sociales du jardinage communautaire et collectif dans la conurbation de Québec », *Vertigo, La revue des sciences de l'environnement*, 10 (2), numéro spécial Agriculture urbaine.

Bryld E. (2003), "Potentials, problems, and policy implications for urban agriculture in developing countries", *Agriculture and Human Values*, 20, p. 79-86.

Boutefeu E., « De la nature en ville : quelles attentes des habitants ? », Journées d'études urbaines 2010 - Université de Lausanne, 8-9 juillet 2010 (http://www.unil.ch/ouvdd/page78623.html).

Callebaut V., www.vincent.callebaut.org

Carsjens G. J. & van der Knaap W. (2002), "Strategic land-use allocation: dealing with spatial relationships and fragmentation of agriculture", *Landscape and Urban Planning*, 58 (2-4), p. 171-179.

Castel J.-C. (2007), « De l'étalement urbain à l'émiettement urbain », *Les Annales de la recherche urbaine*, 102, p. 89-96.

Charmes E. (2011), « Densité, formes urbaines et villes durables », *in :* Julien Damon (dir.), *Villes à vivre. Modes de vie urbains et défis environnementaux*, Paris, Odile Jacob, p. 81-100.

Cirelli C. (2006), « La vulnérabilité sociale d'une ressource abondante : épandage des eaux usées et protection de l'environnement au Mexique », *Géocarrefour*, 81 (1), p. 73-82.

Colding J. (2007), "'Ecological land-use complementation' for building resilience in urban ecosystems", *Landscape and Urban Planning*, 81 (1-2), p. 46-55.

Consales J.-N. (2003), « Les jardins familiaux de Marseille, Gênes et Barcelone entre enjeux potentiels et fonctions réelles de l'agriculture urbaine », *Rives méditerranéennes*, 15 (3).

Courrier International, 01/04/2010, « L'agriculture au cœur de la ville ».

— 11/08/2010, « L'agriculture s'installe en ville ».

Dabat M.-H. *et al.* (2006), « Agriculture urbaine et gestion durable de l'espace à Antananarivo », *Économie rurale,* 4-5 (n° 294-295).

— (2010), « Production de cresson à haut risque dans les bas fonds d'Antananarivo ? », *Vertigo, La revue des sciences de l'environnement*, 10 (2), numéro spécial Agriculture urbaine.

De Lind L.B. (2010), "Are local food and the local food movement taking us where we want to go? Or are we hitching our wagons to the wrong stars?", *Agric Hum Values*, mis en ligne le 22 février 2010.

Dissart J.-C. (2006), « Protection des espaces agricoles et naturels : une analyse des outils américains et français », *Économie rurale*, 291, mis en ligne le 05 janvier 2008.

Donadieu P. & Fleury A. (1995), « L'agriculture – une nature pour la ville », *Annales de la recherche urbaine*, 74, dossier Natures en villes.

Donadieu P. (2003), « La construction actuelle des villes-campagnes », *Histoire urbaine*, 8, p. 157-170. URL : www.cairn.info/revue-histoire-urbaine-2003-2-page-157.htm.

Duchemin E., Wegmuller F. & Legault A.M. (2010), « Agriculture urbaine : un outil multidimensionnel pour le développement des quartiers », *Vertigo, La revue des sciences de l'environnement*, 10 (2), numéro spécial Agriculture urbaine.

Emelianoff C. (2007), « La ville durable : l'hypothèse d'un tournant urbanistique en Europe », *L'Information géographique*, 71 (3), p. 48-65.

Fleury A. & Donadieu P. (1997), « De l'agriculture péri-urbaine à l'agriculture urbaine », *Le Courrier de l'environnement de l'INRA*, 31, p. 45-61.

Fleury A. & Moustier P. (1999), « L'agriculture périurbaine, infrastructure de la ville durable », *Cahiers Agricultures*, 8, p. 281-287.

Flynn K. Coen (2001), "Urban Agriculture in Mwanza, Tanzania", *Africa : Journal of the International African Institute*, 71 (4), p. 666-691.

Franck A. (2006), « Maraîchers à Khartoum : entre intégration et marginalisation étude des capacités intégratrices de l'agriculture urbaine », *Revue Tiers Monde*, 185 (1), p. 39-55.

Freeman D.B. (1993), "Survival Strategy or Business Training Ground? The Significance of Urban Agriculture for the Advancement of Women in African Cities", *African Studies Review*, 36 (3), p. 1-22.

Forum des écoquartiers, Journées européennes des écoquartiers, Communauté urbaine de Strasbourg, 17-19 novembre 2010, http://www.forum-ecoquartiers.strasbourg.eu/

Gojard S. & Weber F. (1995), « Jardins, jardinage et autoconsommation alimentaire », *Sciences sociales INRA*, 2, accessible en ligne.

Guyon F. (2008), « Les jardins familiaux aujourd'hui : des espaces socialement modulés », *Espaces et sociétés*, 134, p. 131-147.

Gulinck H. (2010), Communication orale, Colloque International « Quelle place pour l'agriculture dans le projet urbain en Suisse », Université de Lausanne, 14 octobre.

Hovorka A., de Zeeuw H. & Njenga M. (eds) (2009), "Women Feeding Cities: Mainstreaming Gender", *in: Urban Agriculture and Food Security*, RUAF Foundation, Practical Action Publishing, Warwickshire, UK.

Hubbard M. & Onumah G. (2001), "Improving urban food supply and distribution in developing countries: the role of city authorities", *Habitat International*, 25 (3), p. 431-446.

Hygin Faust Kakai *et al.* (2010), « Agriculture urbaine et valorisation des déchets au Bénin : une approche de développement durable », *Vertigo, La revue des sciences de l'environnement,* 10 (2), numéro spécial Agriculture urbaine.

Janin P. (2009), « Les "émeutes de la faim" : une lecture géopolitique du changement social », *Politique étrangère*, 2, p. 251-263.

Jarrige F. *et al.* (2006), « La prise en compte de l'agriculture dans les nouveaux projets de territoires urbains. Exemple d'une recherche en partenariat avec la Communauté d'Agglomération de Montpellier », *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, 3, p. 393-414.

Lallau B. (2008), « Les agriculteurs africains entre vulnérabilité et résilience. Pour une approche par les capabilités de la gestion des risques », *Revue Française de Socio-Économie,* 1, p. 177-198.

Le Gallic T. (2010), « Circuits courts et impact environnemental : les apports d'une étude de cas en Alsace », Workshop Des circuits courts dans un projet de territoire, 7-8 octobre, Strasbourg, http://circuits-courts.misha.fr/t_le_gallic.html

Linares O.F. (1996), "Cultivating Biological and Cultural Diversity: Urban Farming in Casamance, Senegal", *Africa: Journal of the International African Institute*, 66 (1), The Social Shaping of Biodiversity: Perspectives on the Management of Biological Variety in Africa, p. 104-121.

Lynch K., Binns T. & Olofin E. (2001), "Urban agriculture under threat: The land security question in Kano, Nigeria", *Cities*, 18 (3), p. 159-171.

Madaleno I.M. & Gurovich A. (2004), "'Urban versus rural' no longer matches reality: an

early public agro-residential development in periurban Santiago, Chile", *Cities*, 21 (6), p. 513-526.
Madaleno I. (2000), "Urban agriculture in Belem, Brazil", *Cities*, 17 (1), p. 73-77.
Ministère de l'écologie et du développement durable des territoires (MEDDT) (2010), *Plan Restaurer et valoriser la nature en ville*, 36 p.
Mireri C. *et al.* (2007), "Environmental risks of urban agriculture in the Lake Victoria drainage basin: A case of Kisumu municipality, Kenya", *Habitat International,* 31 (3-4), p. 375-386.
Moustier P., Moumbélé M. & Huat J. (2004), « La gestion concertée et durable des filières maraîchères urbaines », *in :* Olanrewaju B. Smith, Paule Moustier, Luc J.A. Mougeot et Abdou Fall (éd.), *Développement durable de l'agriculture urbaine en Afrique francophone. Enjeux, concepts et méthodes*, CIRAD, CRDI, p. 79-113.
Ndiaye M.L. *et al.*, (2010), « Impacts de l'utilisation des eaux polluées en agriculture urbaine sur la qualité de la nappe de Dakar (Sénégal) », *Vertigo, La revue des sciences de l'environnement*, 10 (2), numéro spécial Agriculture urbaine.
New York Times en ligne (2011), City Sprouting, http://www.nytimes.com/slideshow/2008/05/07/dining/0507-URBAN_index.html?ref=urbanagriculture
Paquot T. (2004), « Ville et nature un rendez-vous manqué ? », *Diogène*, 207, p. 83-94.
Parrot L. *et al.* (2009), "Determinants of domestic waste input use in urban agriculture lowland systems in Africa: The case of Yaoundé in Cameroon", *Habitat International,* 33 (4), p. 357-364.
Peltier C. (2010), « Agriculture et projet urbain durables en périurbain : la nécessité d'un réel changement de paradigme », *Vertigo, La revue des sciences de l'environnement*, 10 (2), numéro spécial Agriculture urbaine.
Pezrès E. (2010), « La permaculture au sein de l'agriculture urbaine : Du jardin au projet de société », *Vertigo, La revue des sciences de l'environnement*, 10 (2), numéro spécial Agriculture urbaine.
Pudup M.B. (2008), "It takes a garden: Cultivating citizen-subjects in organized garden projects", *Geoforum*, 39 (3), p. 1228-1240.
Redwood M. (ed.) (2009), *Agriculture in Urban Planning: Generating Livelihoods and Food Security*, International Development Research Centre and Earthscan Publications.
Reyburn S. (2002), « Le cadre de vie et les jardins communautaires à Montréal », *Vertigo, La revue des sciences de l'environnement*, 3 (2).
Reynolds R. (2010), *La Guérilla jardinière*, Editions Yves Michel, Collection Société Civile.
Saldivar-Tanaka L. & Krasny M.E. (2004), "Culturing community development, neighbourhood open space, and civic agriculture: The case of Latino community gardens in New York City", *Agriculture and Human Values*, 21, p. 399-412.
Sheldon K. (2003), "Markets and Gardens: Placing Women in the History of Urban Mozambique", *Canadian Journal of African Studies / Revue Canadienne des Études Africaines*, 37 (2-3), p. 358-395.
Smit J., Ratta A. & Nasr J. (1996), *Urban Agriculture: Food, Jobs and Sustainable Cities,* Publication Series for Habitat II, vol. 1, UNDP, New York.
Smith D. (2001), "Food production in urban areas: a study of urban agriculture Accra Ghana, *Prog Hum Geography,* 25, p. 140-156.
Temple L. & Moustier P. (2004), « Les fonctions et contraintes de l'agriculture péri- urbaine de quelques villes africaines (Yaoundé, Cotonou, Dakar) », *Cahiers Agriculture*, 13, p. 15-22.
Thareau B. (2006), « L'agriculture dans une dynamique urbaine : Négociations autour d'usages du territoire », *Géographie, économie, société*, 8 (3), p. 351-368.
Vandermeulen V. *et al.* (2006), "The importance of the institutional environment on multifunctional farming systems in the peri-urban area of Brussels", *Land Use Policy*, 23 (4), p. 486-501.
Wallgren C. & Höjer M. (2009), "Eating energy. Identifying possibilities for reduced energy use in the future food supply system", *Energy Policy*, 37 (12), p. 5803-5813.
Weber F. (1989), *Le travail à-côté : étude d'ethnographie ouvrière*, Paris, Institut national de la recherche agronomique & Éd. de l'École des hautes études en sciences sociales.
Wegmuller F. & Duchemin E. (2010), « Multifonctionnalité de l'agriculture urbaine à Montréal : étude des discours au sein du programme des jardins communautaires », *Vertigo, La revue des sciences de l'environnement*, 10 (2), numéro spécial Agriculture urbaine.
Weinberger K. & Lumpkin T.A. (2007), "Diversification into Horticulture and Poverty Reduction: A Research Agenda", *World Development*, 35 (8), p. 1464-1480.
Wekerle G.R. (2004), "Food Justice Movements: Policy, Planning, and Networks", *Journal of Planning Education and Research*, 23, p. 378-386.

Notes

1. Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne.
2. À côté de manifestations scientifiques telles que le colloque « Gouvernance de l'agriculture urbaine et périurbaine », Montréal, mai 2010 ; la 7e rencontre franco-suisse des urbanistes « Vers une nouvelle alliance entre ville et nature", Lausanne 8-9 juillet 2010 ou le Colloque internationale « Quelle place pour l'agriculture dans le projet urbain en Suisse ? », Lausanne, 14-15 octobre 2010 ; se sont tenues des manifestations rassemblant plutôt des associatifs (cf. Ecole d'été sur l'agriculture urbaine, Montréal, août 2010) ou des gestionnaires d'agglomérations (cf. la rencontre nationale organisée par le réseau Terres en villes "Formes agricoles et urbaines dans la ville territoire", Rennes, 30 novembre 2010), avec la participation d'universitaires (urbanistes, paysagistes, géographes, sociologues, économistes, entre autre).
3. Ces trois espaces régionaux correspondent à ceux que l'on peut trouver dans la littérature, l'Asie et l'Amérique latine étant très peu représentées.
4. Soit Jstor, ScienceDirect, Cairn, et SpringerLink, en sélectionnant le domaine des sciences sociales et humaines. J'ai ajouté deux revues pertinentes pour ce champ, l'une contenant des articles de sociologie rurale, les Cahiers Agricultures et l'autre de sociologie urbaine, Les Annales de la recherche urbaine. Cf. l'annexe méthodologique.
5. 52 articles proviennent de revues francophones, et 65 de revues anglophones. Ce nombre inclut des numéros spéciaux consacrés à l'agriculture urbaine (entre autres celui de Vertigo, oct. 2010). Je ne considère pas que cela biaise notre tentative de mesure bibliométrique de l'intérêt porté à ce sujet, car la réalisation de numéros spéciaux est plutôt une marque de l'intérêt d'une communauté scientifique pour un sujet. La recherche a porté sur des termes tels qu'« agriculture urbaine » ou « périurbaine » ou « civique » et leur équivalent en anglais. Il a fallu ensuite procéder à une sélection, car l'expression pouvait par exemple apparaître dans la bibliographie sans que le contenu du texte ne se rapporte véritablement à notre sujet. Le périmètre de sélection s'est révélé assez large tout en étant relativement cohérent, en incluant des articles sur les dynamiques de compétition pour l'espace entre agriculture et urbanisation, les transformations du métier d'agriculteur, ou les politiques de préservation des espaces « verts », de nature et d'agriculture, dans

et autour des villes, ou des articles en lien avec la sécurité alimentaire.

6. Les observations ont été réalisées notamment à l'occasion de forums sur l'agriculture urbaine qui ont rassemblé des habitants de Strasbourg, des animateurs des premiers jardins partagés et des fonctionnaires de la ville, en novembre 2010, ainsi qu'à l'occasion d'une Ecole d'été sur l'agriculture urbaine à Montréal en août 2010. L'observation participante des AMAP en Alsace est également une source de confrontation empirique des travaux répertoriés dans la bibliographie.
7. Le corpus comporte un nombre prédominant d'articles sur Montréal et deux articles sur New York. Néanmoins la presse (voir en particulier dans le *New York Times* ou *Courrier international*) s'est faite l'écho d'un certain nombre d'initiatives en divers lieux.
8. Des vidéos sur Internet favorisent la divulgation de ces techniques.
9. Le "déficit de reconnaissance" des agriculteurs urbains dans les PED est évoqué dans les articles de Pottier (1989), Bryld (2003), Maxwell (1996), et Ashebir, Pasquini et Bihon (2007).
10. Ce mouvement affiche une solidarité avec le mouvement brésilien des sans-terre.
11. Courrier International, 7 juillet 2009.
12. Liste des jardins de Paris : http://www.paris.fr/portail/loisirs/Portal.lut?page_id=9111&document_type_id=5&document_id=24892&portlet_id=22123 accédé le 24 janvier 2011.
13. Pierre Dhenin, communication au Forum des écoquartiers, Communauté urbaine de Strasbourg, 19 novembre 2010.
14. Voir sur www.vincent.callebaut.org
15. Actuellement, de nouveaux modèles de ville durable surgissent, qui dépassent la contradiction entre la vision des experts en faveur d'une ville qui concentrent les habitants et les souhaits des ménages préférant le modèle de la maison individuelle. Voir E. Charmes 2011.
16. Un projet de création de jardin partagé dans le quartier de Neudorf à Strasbourg a suscité l'intérêt de plus de 50 personnes ; de même, à l'occasion d'un forum sur les écoquartiers en novembre 2010, un « World café » (réunion conviviale et participative) sur l'agriculture urbaine et les jardins partagés a attiré une soixantaine de participants. Leurs niveaux de connaissance et leurs motivations étaient très hétérogènes, allant de l'habitant curieux et séduit par l'idée, en recherche de partenaires, aux animateurs sociaux de quartiers désireux de proposer un nouvel espace de rencontre.
17. Le Plan Ville durable, dans l'esprit du Grenelle de l'environnement, a été élaboré avec un ensemble de partenaires, élus, gestionnaires, associatifs, universitaires entre novembre et décembre 2009. Il doit servir de guide pour des propositions d'urbanisme durable et pour des actions locales.